

Réf: Dossier N° 147322

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PUNCTURE MASTERS »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 3, Lot 325, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PUNCTURE MASTERS »

Objet :

- VENTE DE PRODUITS D'ETANCHEITE POUR PNEUX
- COMMERCE DE DIVERES MARCHANDISES
- PRESTATIONS
- ~~DIVERSES~~ IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 3, Lot 325, Ilot 88

Dirigeant(s) : M OKAFOR ANTHONY LUKEMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09133 du 06/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49778/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

